

A2D AVOCATS
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 38.400 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 square MONCEY 75009 PARIS
RCS PARIS 478 045 461

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 juin 2026

Du procès-verbal de décisions de l'associée unique du 30 juin 2026, il a été littéralement extrait ce qui suit :

.../...

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 260.716 euros, comme suit :

- A titre de dividendes : 76.800 €
- Le solde 183.916 au poste autres réserves

Soit un dividende par action de 2 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, les dividendes distribués aux associés soumis à l'Impôt sur le Revenu, sont soumis, sauf option pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu, aux prélèvements suivants, savoir :

- Contributions sociales au taux de 18.6 % ;
- Prélèvement forfaitaire de 12,8 %.

Il est également rappelé que :

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU ;
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière années est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront soumis aux mêmes règles.

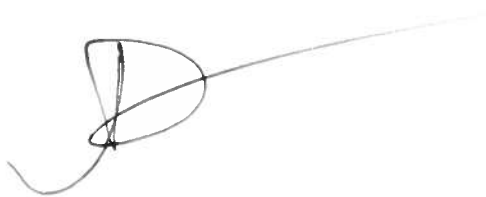
De plus, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividende global	Dividende par titre	Montant des revenus distribués
2022 Distribution 2022	Néant	Néant	Néant
2023 Distribution 2024	Néant	Néant	Néant
2024 Distribution (réserves)2025	307.200 €	8€	307.200€

Certifié conforme,

L'Associée unique
Alix DOMAS-DESCOS



SYNTHESE DES TRAVAUX SUR LES COMPTES ANNUELS

A2D AVOCATS
Société d'exercice Libéral par actions simplifiée
au capital de 38 400 euros
3, Square Moncey - 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.11.01 - Fax : 01.53.20.05.03
RCS PARIS n° 478 045 481

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission d'**Etablissement des Comptes Annuels** de l'entreprise :

SELAS A2D AVOCATS,

pour l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**,

et conformément aux termes de notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes générales définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 981 683 euros
Chiffre d'affaires :	1 099 171 euros
Résultat net comptable :	260 716 euros

Ils ont été établis sur la base des pièces, documents et informations portés à notre connaissance par l'entreprise.

Le dirigeant nous a informé qu'il n'avait connaissance d'aucun litige, engagement ou risque susceptible de créer une charge pour la société et qui n'auraient pas été reflétés dans les comptes annuels au **31/12/2025**.

Les contrôles réalisés ne constituant pas un audit, en conséquence, nous n'avons pas d'opinion à émettre sur les comptes ci-dessus.

Fait à Paris

Lc 20/04/2026

Signature

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 216	2 216		
	Fonds commercial	187 032		187 032	187 032
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	45 821	28 096	17 724	17 791
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	21 021		21 021	20 685
	Total de l'actif immobilisé (III)	256 090	30 312	225 777	225 509
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production	18 500		18 500	32 000
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	756 766		756 766	882 256
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	82 847		82 847	104 083
	Charges constatées d'avance	39 027		39 027	1 896
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	858 765		858 765	657 119
	Total de l'actif circulant (IV)	1 755 905		1 755 905	1 677 354
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		2 011 995	30 312	1 981 683	1 902 863
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				21 021	20 685
(2) dont créances à moins d'un an				899 661	1 008 921

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022_06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 38 400)	38 400	38 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	19 200	19 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	73 174	184 657
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 052 999	1 052 999
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	260 716	195 717
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 444 489	1 490 973
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	68 534	186 278
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	156 604	1 873
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 357	22 257
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 419	115 437
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	154 281	86 045
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	537 194	411 890
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	1 981 683	1 902 863
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	537 194	343 725
	(2) Dont emprunts participatifs		

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles	189 248				189 248
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	189 248				189 248

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	16 435				16 435
	Matériel de transport	2 700				2 700
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 670		3 016		26 686
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 805		3 016		45 821

FINANCIERES	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	20 685		335		21 021
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 685		335		21 021

TOTAL	252 738		3 352			256 090
--------------	----------------	--	--------------	--	--	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		2 216			2 216
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 216			2 216
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		2 287	1 769		4 056
	Matériel de transport		2 700			2 700
	Matériel de bureau, mobilier		20 026	1 314		21 340
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			25 013	3 083		28 096
TOTAL			27 229	3 083		30 312

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022_06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	21 021	21 021	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	756 766	756 766	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 135	1 135	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	796	796	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 577	7 577	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	73 341	73 341	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	39 027	39 027	
	TOTAL DES CREANCES	899 661	899 661	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	361	361		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	68 173	68 173		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	55 357	55 357		
	Personnel et comptes rattachés	11 686	11 686		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 463	15 463		
	Impôts sur les bénéfices	22 174	22 174		
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 097	51 097		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 999	1 999		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	156 604	156 604		
	Autres dettes	154 281	154 281		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	537 194	537 194		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 737			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	156 604			

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022_06

31/12/2025

Total des Charges à payer		116 356
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8
<i>Intérêts C.N.E. 19912155</i>	3	
<i>Assurances C.N.E. 19912155</i>	5	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 862
<i>Fournis fact non parvenue</i>	14 862	
Dettes fiscales et sociales		18 147
<i>Congés à payer</i>	11 686	
<i>Charges sociales / congés payés</i>	5 349	
<i>CVAE 2025 à payer</i>	100	
<i>Taxe d'apprentissage à payer</i>	300	
<i>Formation professionnelle à pa</i>	711	
Autres dettes		83 340
<i>Clients avoirs à établir</i>	45 840	
<i>Debit cred div char a pay</i>	37 500	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges courantes d'exploitation		39 027	39 027
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			39 027

--